

**DELIBERATION
 DU COMITE SYNDICAL
 SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 25/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice	134
Nombre de membres présents	90
Nombre de suffrages exprimés	89
VOTES : Contre =0	Pour = 89 Abstentions =0
Date de convocation :	21/02/2025

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Jean-François MICHON, Vice-Président délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		8 137,95		436 767,07		444 905,02
Opérations de l'exercice	771 605,62	721 738,09	239 537,54	367 669,03	1 011 143,16	1 089 407,12
TOTAUX	771 605,62	729 876,04	239 537,54	804 436,10	1 011 143,16	1 534 312,14
Résultats de clôture	41 729,58			564 898,56		523 168,98
Restes à réaliser			380 340,00	297 392,00	380 340,00	297 392,00
TOTAUX CUMULES	771 605,62	729 876,04	619 877,54	1 101 828,10	1 391 483,16	1 831 704,14
RESULTATS DEFINITIFS	41 729,58			481 950,56		440 220,98

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Au registre sont les signatures

Cachet :



Pour expédition conforme,
 Le Vice-Président,
 Jean-François MICHON